



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2023 à 20h.

Date d'affichage :

22/09/2023

Date de convocation :

11/07/2023

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à vingt heures le conseil municipal de la mairie de Roche En Régnier régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, 237 place du Sucheyron, sous la présidence de Monsieur David MATHIEU (le Maire).

Étaient présents : MATHIEU David, ISSARTEL Annie, JOUVE Michel, DREYFUS Claude, GALLIEN Pierre, GIRAUD Béatrice, GIBERT Rachel, JOUVE Jean-Louis, SABIN Daniel, URBANO MERMET Maria et LAURENT Marie Victoria.

Absents : Allemand Sylvie, DUNIS Eric, DUFOUR Bastien, FAURE Thibault.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur David MATHIEU déclare la séance ouverte.

Secrétaire de Séance : URBANO MERMET Maria

Ordre du jour :

- Demande de location de terrains section Roche, Mans, Prassalat, Roussille, Les Granges
- Terrain stock car
- Remboursement ordures ménagères dépôt
- Demande d'achat de terrain communal Mans
- Repas cantine
- Acquisition des parcelles de Villedieu, Orcerolles
- Questions diverses

N°1 AJOUT A L'ORDRE DU JOUR : ECLAIRAGE PUBLIC

Rapporteur : Mr MATHIEU David

-Eclairage public

Toute la commune est équipée de lampes dernière génération et l'éclairage est coupé totalement toutes les nuits de 23h30 à 5h00.

Délibération : Adoptée

VOTE : UNANIMITE

N°2 DEMANDE DE LOCATION DE TERRAIN SECTIONS / COMMUNE

Rapporteur : Mr MATHIEU David

Mme BOIT Marie Victoria souhaite louer la parcelle : n°AW 223 (sectionale) et la parcelle : n°BC 197 (communale). Le conseil décide : de louer ces parcelles à Mme BOIT.

Délibération : Adoptée

VOTE : UNANIMITE

N°3 REMBOURSEMENT ORDURES MENAGERES 2022

Rapporteur : Mr MATHIEU David

Comme chaque année le conseil décide de rembourser le propriétaire du dépôt pour la taxe d'ordures ménagères 2022.

Délibération : Adoptée

VOTE : UNANIMITE

N°4 DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN COMMUNAL MANS BAS

Rapporteur : Mr MATHIEU David

Le conseil décide de donner son accord pour la vente au prix de 6€ le m2, pour la demande d'acquisition de terrain communal de Mme MARREL Marie Andrée.

Délibération : Adoptée

VOTE : UNANIMITE

N°5 ACQUISITION DES PARCELLES DE VILLEDIEU ET ORCEROLLES

Rapporteur : Mr MATHIEU David

Le maire rappelle au conseil municipal que Mr MOUSSON Régis nous cède la parcelle AE n°165.

Pour rappel également le géomètre a réalisé un bornage à Orcerolles à la demande d'un propriétaire pour la régularisation de l'emprise de la voie communale sur les parcelles suivantes AO n°102 et AO n°104 sises à « Le Coudert » commune de Roche En Régnier.

Le conseil décide de réaliser un acte administratif pour l'acquisition des parcelles suivantes.

Délibération : Adoptée

VOTE : UNANIMITE

N°6 REPAS CANTINE

A partir de septembre 2023, la commune travaillera avec le restaurant de st Pierre Du Champ.

Délibération : Adoptée

VOTE : UNANIMITE

N°7 TERRAIN STOCK CAR

Rapporteur : Mr MATHIEU David

Le maire soumet au conseil municipal, la demande du président du stock CAR pour la réalisation tous les 2 ans d'un stock car sur notre commune. Mr le maire propose les parcelles AD n°46 et 47. Une rencontre doit être organisée afin de voir le terrain et savoir si celui-ci est adapté à leurs besoins.

Délibération : Adoptée

VOTE : UNANIMITE

La séance est levée à 22H30.

Secrétaire de séance :

Maria URBANO MERMET



Le maire

David MATHIEU



